

DIRECTION CENTRALE DU COMMISSARIAT DE L'ARMÉE DE TERRE : *sous-direction administration générale ; bureau droits collectifs.*

ARRÊTÉ N° 587 portant changement de dénomination du cercle mixte du groupe de soutien logistique du commissariat de l'armée de terre de Marseille (Bouches-du-Rhône).

Du 9 novembre 2007

NOR D E F T 0 7 5 2 6 9 3 A

Références :

Décret n° 81-732 du 29 juillet 1981 (BOC, 1981, p. 3902. ; BOEM 111.2.3.2, 135.1, 145.1, 620-0.2.1, 707.1, 724.1.2) modifié ;
Décret n° 91-687 du 14 juillet 1991 (BOC, p. 2549. ; BOEM 111.3.3, 112.3.2.1, 510.1.1, 511-0.1.1, 512.1.1) modifié ;
Instruction n° 1832/DEF/DCCAT/ABF/AF/3 du 11 avril 2001 (BOC, 2001, p. 2921. ; BOEM 135.2).

Classement dans l'édition méthodique : BOEM 135.2.

Référence de publication : BOC N°33 du 21 décembre 2007, texte 16.

Art. 1er. Le cercle mixte du groupe de soutien logistique du commissariat de l'armée de terre (GSLCAT) de Marseille prend l'appellation de cercle mixte de Sainte-Marthe à compter du 1er juillet 2007.

Art. 2. Le général gouverneur militaire de Lyon, commandant la région terre Sud-Est est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Pour le ministre de la défense et par délégation :

*Le commissaire général de division,
directeur central du commissariat de l'armée de terre,*

Gérard DELTOUR.